



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>77078</b>	De <b>M. Christophe Premat</b> ( Socialiste, écologiste et républicain - Français établis hors de France )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Affaires étrangères		<b>Ministère attributaire</b> > Affaires étrangères
<b>Rubrique</b> > ministères et secrétariats d'État	<b>Tête d'analyse</b> > affaires étrangères et européennes : personne	<b>Analyse</b> > ambassadeurs thématiques. bilan.
Question publiée au JO le : <b>31/03/2015</b> Date de changement d'attribution : <b>07/12/2016</b> Date de renouvellement : <b>15/09/2015</b> Date de renouvellement : <b>19/01/2016</b> Date de renouvellement : <b>03/05/2016</b> Date de renouvellement : <b>03/05/2016</b> Date de renouvellement : <b>30/08/2016</b> Date de renouvellement : <b>03/01/2017</b>		

### Texte de la question

M. Christophe Premat attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur le nombre d'ambassadeurs thématiques en exercice. Il existe actuellement 163 ambassades et 191 ambassadeurs dont 28 ambassadeurs thématiques sur des missions spécifiques. Si certaines missions apparaissent prioritaires, d'autres en revanche font doublon avec le réseau existant. Dans la plupart des cas, les ambassadeurs thématiques nommés ne proviennent pas du Quai d'Orsay. Ce sont des personnalités politiques ayant joué un rôle en France dont le profil n'est pas toujours directement lié à l'objet de la mission. À une époque de réduction des moyens et de rationalisation du réseau diplomatique, il souhaiterait avoir son avis sur la réduction du nombre de postes d'ambassadeurs thématiques. Le nombre de représentants spéciaux de la France pourrait être également concerné par ce dispositif.